

東京都とパリ市の交流・協力に関わる合意書

東京都とパリ市は、1982年7月14日の友好都市関係締結以来築いてきた友好関係を、互いの市民にとって役立つものとするため、両都市に共通した関心事である下記の分野において緊密な交流・協力を行うことに合意する。

- (1) 環境
- (2) 文化
- (3) スポーツ
- (4) 都市づくり
- (5) 観光

両都市は、東京都政策企画局外務部とパリ市国際関係部を責任部署とし、両都市が合意した交流・協力分野における事業化の確実な推進を図る。

両責任部署は、上で掲げる各分野について政策実施の責任を持つ担当部署を支援する。

両都市は、現在の両都市の友好・協力関係をより緊密に発展させていくために、定期的に相互訪問・協議を行うものとする。

この合意書は日本語及びフランス語によってそれぞれ二通作成され同等の効果を持ち、2015年10月28日にパリにて締結された。両都市はそれぞれ一通を保管する。

2015年10月28日

PACTE D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION ENTRE LE GOUVERNEMENT MÉTROPOLITAIN DE TOKYO ET LA VILLE DE PARIS

Le Gouvernement Métropolitain de Tokyo et la Ville de Paris, s'efforçant de renforcer les relations d'amitié établies depuis l'accord signé le 14 juillet 1982, et de faire en sorte que celles-ci soient bénéfiques pour les citoyens des deux villes, sont parvenus à l'accord suivant, qui a pour but d'engager des échanges et une coopération étroites dans les domaines d'intérêt commun que sont :

- (1) L'Environnement
- (2) La Culture
- (3) Le Sport
- (4) L'Aménagement Urbain
- (5) Le Tourisme

Les deux villes désignent respectivement le Bureau du Gouverneur chargé de la Planification des Politiques au sein de la Division des Affaires Internationales du Gouvernement Métropolitain de Tokyo, et la Délégation générale aux Relations Internationales de la Ville de Paris, comme responsables de l'exécution de ce Pacte. Elles s'efforceront de promouvoir régulièrement la réalisation des programmes d'échange et de coopération dans les domaines convenus.

Les administrations responsables apporteront leur soutien aux directions chargées de l'exécution des politiques dans chaque domaine couvert par le Pacte.

Souhaitant approfondir encore la relation d'amitié et de coopération qui existe actuellement entre les deux villes, celles-ci organiseront régulièrement des visites réciproques et des discussions.

Fait à Paris, le 28 octobre 2015, en double exemplaire, en langues japonaise et française.

La Maire de Paris,

Le Gouverneur de Tokyo,

Anne HIDALGO

Yoichi MASUZOE